

Avenant au contrat d'accueil

Ce document doit être transmis au service social de l'ASBL **AVANT** la prise d'effet de la modification du contrat.

Concernant : Nom : Prénom :

En accueil chez :

AS de référence :

Demande négociée avec le Service et les parents :

Noms des parents :

Mail :

Conformément au ROI de l'ASBL, les modalités du contrat d'accueil sont revues de commun accord entre les parties.

○ **Changement d'accueillante**

Nouvelle accueillante
Nom : Prénom :

AS de référence : A partir du :

○ **Dépannage**

Accueillante
Nom : Prénom :

Dépannage du au.....

○ **Changement d'horaire**

Dates d'application des nouveaux horaires :
du au

- Horaire fixe
- Horaire variable (dont on ne sait déterminer les jours de la semaine)
- Horaire fixe et variable (les jours sont en partie fixe)

SOIT

..... jours / semaine ⇒ jours / mois

..... ½ jours / semaine ⇒ ½ jours par mois

Ce(s) changement(s) est (sont) révisible(s) en fonction de

Au terme de cette période, l'horaire initialement prévu est d'application.

	Heures d'arrivée	Heures de départ	Jours	½ jours	Remarques
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

Les parties s'engagent à respecter les conditions prévues dans ce présent document. En cas de nouvelle modification des besoins d'accueil, il est demandé aux parents de reprendre contact avec le service.

Fait à : Le :

Signatures :

Les parents,

L'assistante sociale,